



SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE

AVIS PUBLIC

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021, 2022 et 2023

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,

QUE le Conseil municipal tiendra une séance extraordinaire à huis clos le 16 décembre 2020, à 19 h, au Centre récréatif Jean-Guy Houle, situé au 151, rue Gamelin pour l'adoption des prévisions budgétaires 2021 et du programme des dépenses en immobilisation pour les années 2021 – 2022 – 2023.

Les délibérations du Conseil municipal et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget 2021 (C.M. article 956).

Les citoyens qui le souhaitent peuvent poser leur question par courriel à dg@sadlp.ca.

Nous recommandons de poser vos questions en fonction des sujets inscrits à l'ordre du jour de la séance. La mairesse, madame Diane Aubut, répondra aux questions reçues à la fin de la séance du conseil municipal.

DONNÉ à Sainte-Anne-de-la-Pérade, ce huitième jour du mois de décembre deux mille vingt (8 décembre 2020).

Jacques Taillefer
Directeur général et secrétaire-trésorier